

COMMUNE DE PAVILLY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2016 a été voté le 20 Avril 2017 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

I. L'exécution du budget de fonctionnement

A) Généralités

Le compte administratif 2016 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2016, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **6 456 243.21 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

Dépenses 2016	CRÉDITS PREVUS	CRÉDITS RÉALISÉS
Dépenses courantes (Chap 011)	1 738 935 €	1 537 320.17 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	3 853 030 €	3 727 169.44 €
Atténuation de produits (Chap 014)	256 500 €	231 615.00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	592 350 €	562 754.83 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	58 500 €	56 932.22 €

Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	3 950 €	1 943.45 €
Autres dépenses (Chap 68)	1 000 €	0.00 €
Dépenses imprévues	17 921 €	0.00 €
Total dépenses réelles	6 522 186 €	6 117 735.11 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	196 000 €	338 508.10 €
Virement à la section d'investissement	439 650 €	0.00 €
TOTAL GENERAL 2016	7 157 836 €	6 456 243.21 €

Les dépenses de personnel représentent 60.92% du total des dépenses réelles de fonctionnement

Les charges courantes de fonctionnement quant à elles représentent 25.13%, du total de ces dépenses réelles.

Les dépenses financières (paiement des intérêts de la dette communale) représentent 0.93% de ces mêmes dépenses réelles.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2016, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **6 965 570.55 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

Recettes 2016	CRÉDITS PREVUS	CRÉDITS RÉALISÉS
Recettes des services (Chap 70)	405 700 €	449 187.63 €
Atténuation de charges (Chap 013)	21 000 €	25 793.43 €
Impôts et taxes (Chap 73)	2 893 920 €	2 809 664.90 €
Dotations et participations (Chap 74)	2 940 666 €	3 175 116.69 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	205 000 €	241 808.08 €
Recettes exceptionnelles (Chap 77)	6 001.43 €	131 560.05 €
Recettes financières (Chap 76)	400 €	377.35 €

